

Vendredi 19 août 2016

La Métropole Rouen Normandie lance une grande enquête sur les déplacements des ménages

Dans le cadre de ses missions, la Métropole Rouen Normandie s'est associée à l'agglomération Seine-Eure pour réaliser une enquête sur les déplacements quotidiens des habitants. Elle sera menée de novembre 2016 à avril 2017 dans 330 communes et auprès de plus de 5 000 ménages tirés au sort. Les premiers résultats de l'enquête seront connus en décembre 2017.



À quoi sert une enquête ?

L'Enquête Ménages-Déplacements (EMD) permet de mieux identifier les enjeux spécifiques des déplacements des habitants. Elle a pour **principaux objectifs de connaître la mobilité, l'utilisation des différents modes de transports et les opinions en matière de déplacements**. Elle fournit à terme des éléments pour décider des améliorations à apporter à la circulation, au stationnement, aux transports collectifs, aux infrastructures ainsi qu'aux trajets à pied ou à vélo.

Les enquêtes sont renouvelées tous les 10 ans en moyenne. La précédente avait été menée en 2006/2007 sur un territoire qui couvrait 256 communes.

Les données qui sont recueillies permettent notamment de :

- connaître les parts d'utilisation des différents modes de transports,
- d'étudier les clientèles potentielles,
- de connaître les aspirations des habitants vis-à-vis des déplacements,
- d'apprécier les effets de la mise en place des infrastructures,
- de mieux cerner les relations entre les transports et l'urbanisme,
- ...

Quel est le territoire concerné ?



Afin de conserver une approche homogène avec la précédente enquête, le territoire couvert par l'enquête 2016/2017 englobe les aires urbaines (définition au sens de l'INSEE) de la Métropole Rouen Normandie ainsi que l'agglomération Seine-Eure.

Dans un principe de réflexion inter SCoT, sept communes du pays du Roumois ont été également intégrées.

Le périmètre de l'étude comprend plus de 330 communes regroupant près de 740 000 habitants.

De manière aléatoire, se sont plus de 19 000 logements sur le périmètre d'enquête qui ont été tirés au sort pour faire partie de l'échantillon représentatif. Au sein de ces logements, plus de 5 000 ménages seront interrogés soit au moins 11 000 personnes de 5 ans et plus.

Les grandes étapes de l'EMD

ÉTAPES	DESCRIPTION
Phase de repérage	Août - Octobre 2016 Repérage des adresses : identification des adresses des personnes à interroger dans les 325 communes concernées.
Phase de collecte des données	Novembre 2016 à avril 2017 Collecte des données : entretiens à domicile pour recueillir des informations sur les déplacements.
Exploitation des résultats	Avril à novembre 2017 Analyse des données
	Décembre 2017 Premiers résultats

Comment se déroule l'enquête ?

La maîtrise d'ouvrage de l'enquête est assurée par la Métropole Rouen Normandie, l'agglomération Seine-Eure lui ayant délégué la sienne. C'est la société TEST SA qui sera chargée de mener l'enquête auprès des habitants. Plus de 130 enquêteurs seront sur le terrain à compter du 4 novembre 2016.

Cette enquête est effectuée selon une méthode standard nationale dont le garant est l'État, via le Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA), et fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL).

L'identification des ménages à enquêter nécessite une phase de repérage sur le terrain pour déterminer précisément les logements tirés au sort et le nom de leurs occupants. Cette phase permet d'établir un premier contact avec les habitants qui seront sollicités pour participer à l'étude. Une première lettre leur sera remis à ce moment.

Les ménages sollicités pour répondre à l'enquête seront ensuite préalablement informés par une lettre-avis. Enfin, les enquêteurs les contacteront pour réaliser l'enquête ou fixer un rendez-vous lorsque le ménage acceptera de répondre à l'enquête. Des **entretiens individuels en face-à-face de 40 minutes de tous les membres âgés de plus de cinq ans seront alors menés au domicile du ménage.**

Pour effectuer ce travail, la personne chargée du repérage et de l'interview des ménages sera munie d'une carte professionnelle qui atteste de sa qualité.

Les réponses individuelles, dont la confidentialité est garantie, seront détruites en fin d'enquête. Seules les données rendues anonymes seront exploitées dans un but statistique.

Le financement de l'enquête

Le plan de financement prévisionnel de l'enquête est estimé à **1,125 million d'euros HT** (soit 1,35 million d'euros TTC) financés comme suit :

- Le Département de l'Eure → 56 000 €
- La CASE – Agglomération Seine-Eure → 100 000 €
- L'État → 225 000 €
- La Région Normandie → 225 000 €
- La Métropole Rouen Normandie → 519 000 €